

Avant-propos

Culturellement et historiquement, les milieux populaires reconnaissent la solidarité comme une valeur centrale. Cette valeur vécue a donné naissance aux systèmes de sécurité sociale qui ont organisé et structuré la solidarité au niveau de l'ensemble de la société. Aujourd'hui, ce sont les valeurs de l'individu et de sa liberté qui sont mises en avant, plus que celles d'égalité et de fraternité. Par ailleurs, ces systèmes de sécurité sociale sont érodés par les politiques néolibérales qui prônent davantage la liberté et la responsabilité individuelles. La culture de l'individualisme mettrait-elle en question l'avenir de la sécurité sociale ?

Le public de milieux populaires qui participe aux activités de formation du Cefoc est marqué par cette culture de l'individualisme, tout en revendiquant aussi plus de solidarité. Le public plus précarisé n'échappe pas aux effets des nouvelles politiques. Des questions et des craintes se font jour quant au détricotage possible de la sécurité sociale.

Les approches socio-économique et politique de la question ne suffisent pas. Une approche plus anthropologique et éthique s'avère nécessaire. L'analyse qui suit y contribue. Véronique Herman, théologienne et formatrice permanente, l'a construite sur base d'une recherche initiée au Cefoc et présentée lors d'une journée de réflexion du MOC et de l'ACW à Bruxelles le 12 février 2009.

Cette analyse choisit d'aborder la sécurité sociale sous l'angle d'une question de sens : comment penser la solidarité aujourd'hui et demain dans des sociétés marquées par l'individualisme ? Elle introduit donc une distance par rapport aux questions plus techniques ou liées à l'actualité récente autour de la sécurité sociale.

Trois types d'éclairages sont proposés :

- un regard de type sociologique : l'insécurité est une constante qui traverse l'histoire de l'humanité. Différentes réponses ont été apportées au cours du temps. La sécurité sociale en est une des formes les plus abouties. Comment lire les menaces qui pèsent sur cette formidable invention ?
- un regard de type philosophique : quel genre d'homme sommes-nous en train de construire ? Le passage de sociétés traditionnelles vers des sociétés modernes a entraîné un profond changement dans le statut de l'individu et dans le rapport que celui-ci entretient avec la collectivité. De solidarités imposées, on est passé à des solidarités choisies et construites. Et demain, quelles formes de solidarités construirons-nous ?
- un regard de type théologique : sur cette question de la solidarité, pouvons-nous trouver dans la tradition chrétienne des récits qui donnent à penser, des points de repères qui donnent sens à notre action ? La parabole du Bon Samaritain¹, telle qu'elle a été commentée par Paul Ricoeur en 1955 déjà, propose une distinction entre le « socius » et le prochain qui peut être éclairante.

L'insécurité sociale

Le sentiment et le thème de l'insécurité sont omniprésents aujourd'hui tant au niveau des citoyens que des médias et du politique. Dans l'actualité récente, par exemple, le drame de

¹ De l'évangile de Luc 10, 25-37.

Termonde² a alimenté le sentiment d'insécurité et rempli la une des journaux. Un type de réponse politique a été proposé : tout qui voudrait entrer dans une crèche devrait désormais être muni d'une carte d'identité électronique !

Voilà un fait qui montre combien il est essentiel de réfléchir et de travailler ce thème de l'insécurité dans des lieux comme les mouvements, les syndicats, les associations d'Éducation Permanente. Si nous ne le faisons pas, cette problématique est entièrement aux mains de la droite et nous voyons à quelles dérives sécuritaires les réponses qui sont données peuvent conduire.

Cette première partie propose une réflexion sur l'insécurité posée dans son aspect le plus crucial : peut-on assurer des conditions d'existence décentes à une personne et à ceux qui dépendent d'elle, même si cette personne ne peut pas ou plus travailler pour toutes sortes de raisons ? Ainsi posée, la question de l'insécurité est prise d'emblée dans son aspect collectif.

L'insécurité consubstantielle à l'humanité

Depuis l'aube des temps, l'homme est soumis aux aléas de l'existence. Que ce soit par la maladie, l'accident, l'âge avancé et toutes les circonstances qui peuvent l'empêcher d'assurer par lui-même sa subsistance ou par ce qui menace sa sécurité comme les ennemis, les catastrophes naturelles ou les épidémies. De tout temps, l'homme a cherché à se protéger de cette insécurité.

Dans les sociétés prémodernes, ce sont les liens tissés autour de la famille, du lignage et des groupes de proximité qui assurent cette protection. La communauté trouve en son sein les moyens de faire face aux difficultés de la vie. Les individus sont ainsi dépendants de la collectivité. Robert Castel parle à ce sujet de « *protections rapprochées* ».

Avec l'avènement des sociétés modernes, le statut de l'individu se transforme profondément. De dépendant qu'il était vis-à-vis de la communauté, il devient plus autonome. Il est reconnu pour lui-même, mais il est aussi plus vulnérable. Délivé des réseaux traditionnels de protection, l'individu moderne va chercher sa sécurité dans la propriété, socle de ressources qui assure la sécurité face aux aléas de l'existence. Celui qui est propriétaire pourra faire face à la maladie, aux accidents, à la misère et ainsi ne pas dépendre d'un maître ou de la charité d'autrui.

Pour que l'individu propriétaire puisse jouir de ses biens en toute sécurité, l'existence de *protections construites* est nécessaire. Parmi celles-ci, on trouve en tout premier chef, l'État, dont le mandat initial est de protéger les personnes et leurs biens. Ce n'est donc pas un hasard si, dans la première version de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, la propriété a été placée au rang des droits inaliénables.

Cette idéologie de la modernité qui s'impose à partir du XVIII^e siècle va faire preuve d'une formidable indifférence à l'égard des individus non-propriétaires. Le problème central de la majorité de la population active a été éludé par les responsables politiques jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le projet d'une société libérale tel qu'il est formulé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne s'applique en réalité, dans un premier temps, qu'à une fraction très limitée des populations d'Occident. Les conséquences de cet « oubli » ont été désastreuses : misère et insécurité sociale permanentes ont conduit à la démoralisation et à la *désassociation sociale* au détriment de la cohésion sociale.

Comment est-on sorti de cette situation ? En d'autres termes, comment est-on parvenu à vaincre l'insécurité sociale ? Pour le dire en deux mots, c'est en liant le travail à des protections fortes et à des droits sociaux, ce qui fit d'ailleurs l'objet d'âpres combats. Dans la société salariale mise en place à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le travail cesse d'être une relation purement marchande entre un employeur tout-puissant et un salarié démuné. Le travail devient emploi, c'est-à-dire un état doté d'un statut qui inclut des garanties comme le droit à un salaire minimum, la couverture des accidents, la retraite, etc. Sur les garanties apportées par cette condition salariale, le travailleur peut prendre appui pour maîtriser le présent et avoir prise sur l'avenir.

La sécurité sociale ainsi mise en place répond au problème universellement partagé de l'insécurité. Elle est cette invention géniale et collective qui s'est construite dans le rapport de

² Le 23 janvier 2009, un forcené s'est introduit dans une crèche à Dendermonde (Belgique) et a tué deux enfants et un adulte et blessé treize autres personnes.

force entre les organisations ouvrières, les organisations patronales et l'État. Elle est le point d'équilibre du rapport de force.

Conditions de mise en place de la sécurité sociale

Il faut rappeler les deux conditions principales de mise en place de ce système de sécurité pour comprendre pourquoi, aujourd'hui, son efficacité est mise en défaut par la remontée de l'insécurité sociale.

Une première condition fut la dynamique de croissance : il est plus facile de faire vivre et d'améliorer un système comme celui de la sécurité sociale quand l'enjeu du rapport de force est de décider de l'affectation des surplus, quand il y a un intérêt collectif à ce que l'autre progresse. Dans une dynamique de progrès social, on peut programmer l'avenir, développer des stratégies tournées vers le futur. La remise en cause de cette dynamique a eu pour effet une remontée de l'insécurité sociale.

Une deuxième condition fut l'inscription des individus dans des collectifs protecteurs : le travailleur en tant qu'individu livré à lui-même ne possède à peu près rien, il est dans un rapport profondément inégal avec l'employeur. Par contre, s'il existe une convention collective, s'il prend appui sur des règles collectivement négociées, l'individu est fort face à l'employeur. Dans une société moderne, industrialisée, urbanisée, où les protections de proximité sont fortement affaiblies, c'est l'instance du collectif qui peut sécuriser l'individu.

Vers où allons-nous ?

Aujourd'hui, la dérive marchande atteint les fonctions collectives essentielles : l'enseignement se transforme en quasi-marché, les soins de santé sont perçus comme une course coûteuse au progrès technique. Avec les exigences croissantes de la mondialisation des échanges, les États-nations sont de moins en moins au pilotage d'une économie au service de l'équilibre social. Ils ne sont plus capables d'endiguer le marché.

Parallèlement, on assiste à une érosion du second rempart contre l'insécurité : les organisations collectives. La massification du chômage et la précarisation des relations de travail créent de la concurrence entre égaux. Chacun cherche d'abord à améliorer sa propre condition. Une gestion fluide et individualisée du monde du travail remplace sa gestion collective sur base d'emplois stables. Depuis les années 1970, on assiste à une mobilité généralisée des relations de travail et des carrières. Cette évolution va de pair avec une décollectivisation, une individualisation et une insécurisation générale. Le travailleur est censé se faire l'entrepreneur de lui-même. S'il chôme, c'est qu'il souffre d'une faiblesse personnelle et il convient de l'activer. Il n'est plus considéré comme victime mais comme responsable de ses malheurs. Une victime que la communauté accepte de prendre en charge par la charité plutôt que par la justice sociale. La confusion à cet égard entre aide sociale et sécurité sociale est frappante.

Comment combattre aujourd'hui l'insécurité sociale ? En quoi pourrait consister un tel redéploiement ? Comment recomposer des protections dans un monde à nouveau confronté à l'incertitude des lendemains ? C'est l'énorme défi qui se pose à nous.

De la solidarité imposée à l'individu autonome

Des sociétés traditionnelles ou holistes : primauté de la collectivité

Dans les sociétés traditionnelles, telles que celles qui nous sont décrites dans la Bible par exemple, l'existence du groupe prime sur celle de l'individu. L'Ancien Testament met en avant les notions de peuple élu, de tribus, de lignée. Dans des contextes de nomadisme ou de semi-nomadisme, la survie même de l'individu dépend du groupe. Ce type de sociétés, qui existent encore sur d'autres continents, vivent en interne une grande solidarité : les parents âgés sont pris en charge dans la famille, les orphelins restent dans le clan. L'encadrement de la vie est complet, de la naissance à la mort. Ce sont des sociétés de sécurité, de stabilité, où les pères et l'identité sont très stables.

Pour solidaires qu'elles soient, ces sociétés dites « holistes » sont aussi dures et excluantes : l'individu n'y existe que par ses appartenances. On est « le fils de », « du clan de ». Aucune place pour la singularité, la différence. Celui qui est différent est exclu parce qu'il menace la cohésion interne. Si quelqu'un émerge du groupe, ce ne peut être qu'au service du groupe.

L'individu Moïse, par exemple, est le leader du peuple élu ; Abraham est le père des croyants. La communauté absorbe l'individu. La solidarité est obligée, c'est une question de survie.

Des sociétés occidentales modernes : émergence de l'individu

En Occident, nous sommes petit à petit sortis de ce modèle communautaire où l'individu n'existe que par son appartenance. Comment cette évolution s'est-elle produite ?

C'est tout d'abord la rencontre de « l'autre » qui a permis l'ouverture progressive des univers clos des sociétés traditionnelles. À partir de la Renaissance, les manières différentes de vivre, de penser, les traditions se confrontent ; on entre dans un monde ouvert, une dynamique de progrès. La recherche et la création, l'innovation plutôt que la répétition, acquièrent leurs lettres de noblesse. Aux règles immuables et communautaires se substituent la créativité et la liberté individuelles.

Le christianisme et la tradition chrétienne ont joué un rôle non négligeable dans cette évolution. La conception de Dieu dans la Bible, en effet, écarte toute collusion entre le créé et le divin. Dieu n'est pas dans ce monde comme une réalité qu'on pourrait rencontrer. Dans certaines conceptions africaines, par exemple, le laboureur doit demander pardon à la divinité avant d'enfoncer le soc de la charrue dans son champ parce qu'il risque de la blesser en travaillant la terre. Le Dieu de la Bible, lui, n'est blessé que par le mépris de sa loi, c'est-à-dire par le mépris du prochain. Nous pouvons donc sillonner l'univers, l'infiniment grand et l'infiniment petit, sans rivaliser avec Dieu. Voilà qui laisse large place à la liberté humaine et au développement de la domination de la nature. C'est en intégrant notamment cet arrière-fond culturel que les sociétés occidentales sont sorties de l'univers religieux pour s'émanciper des carcans de sociétés parfois étouffantes.

Avec l'avènement de la philosophie des Lumières et la Révolution Française, Dieu d'abord, puis le monarque absolu sont progressivement détrônés au profit de la Raison. Les individus, dotés de raison, refusent de se soumettre à un ordre imposé de l'extérieur, qu'il soit religieux ou étatique. Ils affirment leur esprit critique, déploient leur liberté tant dans le développement des sciences et des techniques qu'en politique, en art ou dans le domaine de la morale. Les individus deviennent créateurs de leur histoire.

Cette différence de statut de l'individu est donc essentielle et heureuse. L'individualisme a beaucoup apporté à nos sociétés. On lui doit la mise en avant de la personne par rapport aux ordres établis, le développement des Droits de l'Homme, la libération par rapport aux idéologies totalitaires ; il a contribué à la libération et à l'affirmation de la femme. Nier ces apports serait une profonde erreur. Pourtant, en survalorisant les critères de raison, d'efficacité, de rentabilité, la modernité a engendré des dérives dont nous subissons aujourd'hui les effets. La domination des sphères technique, économique et scientifique a appauvri nos rapports humains et notre environnement. Peu à peu s'est installée une mentalité qui minimise le rôle de l'humain dans ses dimensions éthique et esthétique. Nous vivons dans une société de cartes magnétiques et de liens électroniques qui défait le lien social choisi. Le contexte socio-politique tel qu'il a été décrit dans la première partie nous pousse à développer des stratégies individualistes de concurrence, des phénomènes de NIMBY. L'individualisme, de positif qu'il était, dérive vers des formes d'égoïsme quand il prend les formes politiques et sociales qu'on connaît aujourd'hui. Pourtant, que deviendrait une société d'individus sans liens ? Cette forme d'individualisme est d'ailleurs pure illusion : je ne peux imaginer m'en sortir sans aucun lien social, sauf si le monde entier est mon esclave, à mes pieds et à mon service – beau fantasme! –, ou si je cache à mes propres yeux toutes les dépendances qui me permettent de vivre et dont beaucoup assurent la qualité de ma vie, y inclus les services les plus humbles tels que le ramassage des poubelles ou l'entretien des égouts.

Retour des formes communautaristes

Nos sociétés sont prises sous le rouleau compresseur de la globalisation : les cultures particulières sont laminées par la pensée dominante, les individus hyper-responsabilisés sont laissés à eux-mêmes. Nous sommes victimes du primat d'une culture mondiale non enracinée, non balisée. Et cette situation est violente. Un type de réaction auquel on assiste aujourd'hui est le retour de formes communautaristes. La re-création de petites communautés de semblables (depuis les replis nationalistes, dans certains courants présents dans notre pays jusqu'en ex-Yougoslavie par exemple) témoigne de la nostalgie de formes prémodernes

d'organisation. Il s'agit là de réaffirmations identitaires à des échelles encore plus petites qu'au XIX^e siècle.

La mise en scène de particularités locales, le retour aux vieilles traditions (fête des moissons, folklores locaux), pour sympathiques et chaleureux qu'ils soient, ne témoignent-ils pas d'une idéalisation de modes de vie autarciques et campagnards ? Ou, pour reprendre des mots de Jean-Jacques Viseur, d'une « *esthétique imaginaire du terroir pour citadins désemparés* » ? Derrière cette dynamique se cache peut-être le danger de recréer des communautés ghettos, une juxtaposition de ghettos, avec les dérives violentes que cela peut entraîner.

Une solidarité choisie

L'enjeu est bien de savoir comment vivre ensemble, semblables et différents. Comment vivre ensemble, résistants à la globalisation et loin des ghettos qui isolent. Elie Wiesel a écrit : « *L'homme est libre, non quand l'autre ne l'est pas, mais quand l'autre l'est aussi.* » Avons-nous des raisons de privilégier un projet de société où la solidarité choisie serait essentielle autant pour l'individu que pour la société que nous voulons construire ? S'il y a des raisons de fond à l'option d'Elie Wiesel, y a-t-il aussi des raisons pragmatiques ? Il nous faut inventer de nouveaux types de solidarités qui garantissent à l'individu de choisir sa trajectoire, une façon de repenser le lien social qui ne nie pas les individus. La sécurité sociale est un type de réponse à préserver, à adapter sans doute.

Le « socius » et le prochain

À propos d'une autre façon de penser le lien social et le lien à autrui, Paul Ricoeur écrivait, en 1955 déjà, un commentaire libre de la parabole du Bon Samaritain (Luc 10, 25-37) qui reste éclairant. Il y définit deux concepts en tension, le prochain et le « socius ». Le prochain, c'est celui que je rencontre, dans une relation directe, d'homme à homme, sans la médiation d'une institution. C'est un niveau d'humanité auquel chacun peut accéder, un niveau qui est atteint en combinant sentiment (être ému aux entrailles, accessible aux besoins de l'autre) et agir concret. Quant au « socius », c'est celui que j'atteins à travers sa fonction sociale, son rôle au sein d'une institution.

Dans notre univers de cartes magnétiques, comme nous l'appelions, dans une société où la différenciation et l'organisation des groupes sociaux ne cessent de s'accroître, nous ne vivons pas dans le monde du prochain mais dans celui du « socius ». Nous vivons toujours davantage des relations médiates. Les évolutions sociales et politiques ont conduit à un type de relations humaines toujours plus étendues et complexes, plus abstraites. Il n'y a rien là de malfaisant. Nous sommes seulement devenus plus sensibles à ce progrès des « médiations sociales » parce qu'il s'est accéléré et qu'il exige aujourd'hui des planifications rigides et une grande technicité sociale.

Dans un tel contexte, que devient la rencontre du prochain ? Est-ce le rêve d'un mode de relation autre que le mode réel ? Ou se vivrait-elle seulement en marge de la société, dans des petites communautés chaleureuses et non techniques ? Faudrait-il opposer la relation au « socius », froide et déshumanisée, et la relation au prochain, intime et gratifiante ?

Pour Ricoeur, c'est une fausse alternative que celle qui oppose le « socius » et le prochain. Il convient au contraire de les comprendre ensemble, comme les deux faces du même amour : c'est du même mouvement que j'aime mes enfants et que je m'occupe, via des institutions, de l'enfance défavorisée. Le premier amour est intime et subjectif mais il est exclusif ; le deuxième est abstrait mais plus vaste. C'est la même charité, pour reprendre un mot difficile, qui donne sens à l'institution et à l'événement de la rencontre.

La relation au prochain passe souvent par la voie longue des institutions

Si je veux entrer en contact avec mon ami, je vais utiliser le téléphone, le courrier électronique ou les services de la poste. J'emploierai peut-être les moyens de transport ou d'autres techniques qui me rapprocheront de lui. Inscrire dans mon agenda le rendez-vous avec quelqu'un introduit déjà de l'institutionnel dans la relation. Ainsi, il n'existe pas d'événement pur de rencontre, qui ferait l'économie des techniques ou des institutions.

Mais plus fondamentalement, la justice distributive, avec tous ses appareils administratifs, est la voie privilégiée de la charité. L'amour du prochain passe dans nos sociétés par un bon

service de poste, des égouts dans tous les quartiers, des transports en commun efficaces et, bien sûr, une sécurité sociale forte.

La relation au prochain s'inscrit aussi dans les interstices des relations institutionnelles. Si je suis en contact avec mon banquier ou avec la caissière du grand magasin, je les rencontre d'abord pour leur fonction sociale, en rapport avec une institution qu'ils représentent. Je peux cependant avoir avec eux un comportement humain, leur sourire ou les remercier. Ainsi, la relation au prochain s'élabore parfois en marge, ou plus exactement dans les interstices de la relation au « socius ».

Cette distinction prochain / « socius » éclaire également le sens du privé par rapport au public ou au social. Dans un monde où le travail est de plus en plus divisé, de plus en plus abstrait, nous cherchons en dehors du travail et de nos obligations sociales la chaleur des vrais échanges personnels, des vraies rencontres. Nous reportons sur la sphère privée les attentes déçues par le social. Mais il n'y a de vie privée que parce qu'elle est protégée par un ordre public. Le foyer n'a d'intimité que parce qu'il est protégé par une légalité, par un état de tranquillité fondé sur la loi, la justice sociale et la citoyenneté politique. C'est l'abstrait qui protège le concret. L'amitié et l'amour sont des relations rares qui naissent dans les intervalles de relations plus anonymes.

La relation au prochain passe par une critique des relations structurelles injustes

Dans la division extrême du travail telle que nous la connaissons, il arrive que le travailleur, isolé par une tâche monotone ou pénible, vive une perte de sens ; de même, l'appareil de la justice, comme celui de la sécurité sociale elle-même peuvent être pénétrés d'une mentalité inhumaine à force d'être anonyme. L'administration peut parfois être empreinte d'une passion du fonctionnement abstrait ou des logiques de pouvoir. Au cœur des institutions les plus pacifiques et les plus positives, on trouve le goût de tyranniser le public et l'injustice abstraite.

Ce n'est pas le gigantisme des appareils industriels, sociaux ou politiques qui est en cause. L'appareil administratif a l'innocence de l'instrument. Le thème du prochain amène plutôt à critiquer la tendance à l'objectivation de l'homme dans les relations abstraites. Il y a rupture quand les organismes sociaux tendent à absorber toute la problématique des relations humaines, en gommant la dimension personnelle, le mystère des relations interhumaines qui, disons-le tout de même, sont aussi parfois sources de grande violence.

La profondeur des relations humaines n'apparaît souvent qu'à la faveur des échecs du social, quand l'homme est démuné socialement, par la guerre et les grands cataclysmes historiques. Alors surgit la présence bouleversante d'un homme à un homme. Et c'est souvent à l'occasion de ces crises que surgit un nouveau style institutionnel.

Le sens final des institutions, c'est le service rendu, à travers elles, à des personnes. Si les personnes, et en particulier celles qui sont au bord de la route, n'en tirent pas profit et croissance, les institutions sont vaines. Mais ce sens final demeure souvent caché : qui peut évaluer les bienfaits personnels prodigués par les institutions? La charité n'est pas forcément là où elle est la plus visible. Elle est aussi dans le service quotidien des postiers, des employés de la sécurité sociale. Elle est le sens caché du social.

Véronique Herman,
formatrice permanente au Cefoc.

Pour aller plus loin

Robert CASTEL, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.

Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

Jean-Jacques VISEUR, *Vers un au-delà de l'individualisme*, discours du 16 décembre 2000.

Philippe PIERSON, *L'ISP, une réponse à l'exclusion sociale ? Regard historique : l'émergence et la construction de l'intervention sociale du Moyen Age à nos jours*, Intervention à l'Interfédération, octobre 2006.

Jean-Claude KAUFMANN, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, 2004.

Paul VALADIER, *Lettres à un chrétien impatient*, Paris, La Découverte, 1991.

Jeanine DEPASSE et Marina MIRKES, *Pertinence de la méthodologie du récit de vie au Cefoc. Recherche-formation*, mai 2006.

Paul RICOEUR, *Le socius et le prochain dans Histoire et Vérité*, Paris, Seuil, 1955, pp.99-111.

Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

1. Regards sur l'expérience personnelle et en groupe :

- a. Citez une situation vécue où il vous semble que la sécurité sociale est mise en question ou en danger.
- b. A partir de cette situation, selon vous, qu'est-ce qui prime : la liberté personnelle ou la solidarité ?

2. Lecture du texte

3. Réactions :

- a. Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?
- b. Qu'est-ce qui, dans le texte, permet de comprendre le sens de la sécurité sociale et les questions qui se posent aujourd'hui à son sujet ?
- c. Quels nouveaux éclairages cette réflexion apporte-t-elle à la situation vécue exprimée au départ ?
- d. Qu'est-ce que vous trouvez important de retenir pour votre vécu ainsi que pour votre recherche et vos engagements ?